



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 1^{er} juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 26 mai 2023

Secrétaire de séance : Madame Camille VYNCKIER-LOBROS

L'An deux mil vingt-trois, le premier juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (25) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX (arrivée à 19h20 – pouvoir donné à Jimmy COUPE), Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY (arrivé à 19h05 – pouvoir donné à Sophie CANTON), Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO (arrivée à 19h10 – pouvoir donné à Aurélie LAPERE), Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Camille VYNCKIER-LOBROS.

Excusé(s) ou Absent(s) : (8) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Madame Sylvie DELPLANQUE (pouvoir donné à Marc DUFOUR), Madame Lilliane DENYS (pouvoir donné à Marylène HEYE), Monsieur Gérard REMACLE (pouvoir donné à Luc LECRU), Madame Claudine HEYMAN (pouvoir donné à Emmanuelle VANDOORNE), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Alain RIME), Monsieur Gautier MIGNOT (pouvoir donné à Apolline ARQUIER).

7 - DECISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2023.

Rapport de Monsieur Alain RIME, premier adjoint au maire chargé du budget, des finances, de la mutualisation, de la restauration et de la démocratie participative.

Vu en commission générale, le lundi 22 mai 2023.

Il vous est proposé de procéder aux ajustements et inscriptions de crédits ci-après, correspondants à la décision modificative n° 1 ci-jointe :

Dépenses de fonctionnement					TOTAL	103 818,00 €
Libellé	Chapitre	Compte	Fonction		Service	Montant
Achats de prestations de services	011	6042	281		1311	90 000,00 €
Virement à la section d'investissement	023	023	01		1511	13 818,00 €
Recettes de fonctionnement					TOTAL	103 818,00 €
Libellé	Chapitre	Compte	Fonction		Service	Montant
Subventions d'investissement transférées	042	777	01		1511	11 000,00 €
Impôts directs locaux	73	73111	01		1511	60 022,00 €
Compensations	74	74833	01		1511	32 796,00 €
Dépenses d'investissement					TOTAL	13 818,00 €
Libellé	Chapitre	Compte	Fonction	Opération	Service	Montant
Subventions d'investissement transférées	040	13911	01		1511	4 000,00 €
	040	13913	01		1511	7 000,00 €
Matériel de secourisme	21	2188	020		1211	2 000,00 €
Matériel de bureau	21	2188	020		1211	818,00 €
Recettes d'investissement					TOTAL	13 818,00 €
Libellé	Chapitre	Compte	Fonction	Opération	Service	Montant
Virement de la section de fonctionnement	021	021	01		1511	13 818,00 €

➤ Oüi l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Envoi en Préfecture le
08 JUIN 2023
 NEUVILLE EN FERRAIN



Par délégation du Maire,

Philippe VYNCKIER-LOBROS
 3^{ème} Adjoint au maire

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 25
 Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :

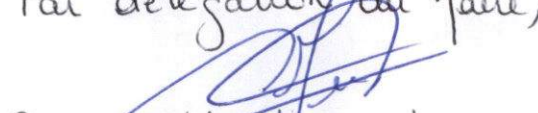
Pour : 33
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de convocation : 26 mai 2023

Présenté par Le Maire,
 A Neuville-en-Ferrain, le 01/06/2023

Le Maire,




Par délégation du Maire,

 Philippe Vynckier - 1^{er} adjoint
 3^{ème} Adjoint au maire

Délibéré par le conseil municipal, réuni en session Ordinaire
 A Neuville-en-Ferrain, le 01/06/2023

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 8 /06/2023 ,
 et de la publication le 8/06/2023.

A Neuville-en-Ferrain, le 7/06/2023



Par délégation du Maire,

 Philippe Vynckier - 1^{er} adjoint
 3^{ème} Adjoint au maire

